

Saint-Sulpice, le 22 avril 2021

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL N° 03/2021

Séance du Conseil communal du mercredi 21 avril 2021 20h30 A l'auditoire Amphimax de l'UNIL

Présidence : M. Michel Racine

Le Conseil communal de St-Sulpice

- Vu le préavis municipal N° 03/21;
- Vu le rapport de la commission chargée de son étude et ouï les conclusions ;
- Considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour ;

Décide par 39 voix pour et 5 abstentions

• D'adopter le Règlement intercommunal sur la taxe de séjour.

Conseil communal

M. Michel Racin

Président

Mme Olga Aguilar

Secrétaire